



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE

013 17/8/2020

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

Nous rappelons par la présente à toutes les équipes que, conformément au Règlement sportif de 2020, seul le carburant officiel acheté sur site doit être utilisé à tout moment au cours des épreuves, des essais libres aux courses. Des contrôles seront organisés.

31.1 Total/Elf est désigné comme fournisseur officiel de carburant pour la saison 2020.
Aucun autre carburant n'est autorisé dans les voitures inscrites à l'épreuve.

Il incombera au concurrent de s'assurer qu'il ne reste aucune trace résiduelle de carburant non approuvé dans les réservoirs ou les systèmes de carburant lors d'un événement.

Toute équipe utilisant un autre carburant au cours d'un meeting sera signalée aux commissaires sportifs, qui pourront appliquer toutes les pénalités mises à leur disposition.

Josep Besoli
Président du Collège

Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Alain Adam
Directeur de Course

Laurent Gaudin
Manager Général

Guy Clairay
Responsable Sportif

